

« qui publie le rapport de la commission berlinoise chargée d'étudier et de comparer les moyens de transport dans les grandes villes.

« En voici les conclusions :
 « *L'économie* paraît en faveur du système électrique à trolley qui a contre lui l'utilisation des rails pour le retour du courant, l'encombrement des rues par les fils aériens et la dépendance d'une usine centrale. »
 Or, comme notre Conseil municipal n'a pas d'autres considérations à envisager que « l'économie à réaliser par la Compagnie des Tramways dans son exploitation », il ne peut donc moins faire que de voter en conformité de l'avis de cette commission allemande ; ce qui procurera à notre vieux Lyon arriéré la gloire de ressembler à un petit Berlin.

Nous espérons que notre municipalité, dans le nouveau cahier des charges de la Compagnie, n'oubliera pas de lui imposer l'obligation de coiffer ses agents du casque à pointe. Elle ne saurait en effet les rendre — comme son système — trop laids !

SÉBASTIEN GRIFFE.

BÉLÉGANTS ! VOULEZ-VOUS
 ÊTRE BIEN-HABILLÉS
 ET A BON MARCHÉ

ALLEZ

Au Tailleur Pauvre

car il est le seul pour 29 fr. un superbe habit complet (sur mesures) en drap et nuances derniers genres. — Livraison dans 6 heures.

C'EST 17, rue Basse-du-Port-au-Bois et 66, Cours de la Liberté. Lyon

Salon Yonnais

(Suite)

GUIGNOL. — N'y en a de z'acquis depuis quelques jours de tableaux !

GNAFRON. — Ça fait toujours plaisir aux artistes, pis v'la la tombola que vas z'arriver le 9 de ce mois et y a z'une sornambule que m'a prèdit que je gagnerai pour sur le grelot.

GUIGNOL. — Qu'il de ma bicyclette ?

GNAFRON. — Mais non, qu'il de la Salon, benêt... Tiens, qu'est-ce qu'il a ce gone à rigoler de ma trompette.

GUIGNOL. — La vou donc ? ah c'est Bonnaud, 99, peint par soi-même, il esse même épatant de ressemblance, le gone, et avec son autre toile n° 100.

GNAFRON. — Il a fait z'un n'importe quel numéro de son œuvre, et ben oui, tous les deux sont crânement brossés.

GNAFRON. — N'empêche pas que te m'otera pas de la jugeotte qu'il a l'air d'avoir deux airs, vis-à-vis de moi et si je rencontre Bonnaud besef, gare dessous.

GUIGNOL. — Mais, non bugnasse. N'en v'la z'un autre de portrait qu'esse rudement harmonieux. Durand, 262.

GNAFRON. — On dirait qu'y va vous jaboter queque chose, ou vous roucouler une romance, à preuve qu'il esse entraîné de la composer.

GUIGNOL. — V'la z'un petit paysage de Bonnard, 98, qu'esse bien tapé.

GNAFRON. — Mais oui, ma vieille, c'esse rendu assez fidèlement. Oh ! v'la z'un portrait que je connais, mais te te remémore pas, Chignol, Bonnardel, 96.

GUIGNOL. — C'est M. Fournier, de l'agence de la rue Confort, c'est ça qu'esse bien touché, hein !

GNAFRON. — Ah ben Bonnardel, toutes nos félicitances. Mêmes compliments

pour le n° 97, portrait de M. le Conseiller D...

GUIGNOL. — V'la z'un petit paysage bien enlevé, Mlle Briollet, 134.

GUIGNOL. — Dans ce cas Briollet, Adèle est très forte, félicitances. Oh les chouettes demoiselles ! v'la de portraits chincosoponiques, pas vrai ? Charderon, Francin, 171.

GUIGNOL. — Je te crois, ma vieille, c'esse habilement traité et très joli de couleurs. — Ah c'te fois, l'eau m'en vient à la bouche, sent-moi les champignons de Charvatin, 175, si z'embraquent.

GNAFRON. — On les mangerait. Vous nous z'en de là, je te dis ; je peux pas les relouquer depuis que la pipelette s'a empoisonnée avec. Mais que donc que t'as à me tirer.

GUIGNOL. — Viens donc relouquer deux chouettes z'affaires, l'Esclave, 546 et l'Écho, 577, de M^le Nantard. Crois-tu que c'est finement touché ?

GNAFRON. — Ah ! pour ça, oui, moi ! toutes nos félicitances. Oh ! oh ! br... ouisque nous vous, c'est la nuit du Vateurgis.

GUIGNOL. — Mais non, c'esse la Roche noire, de Perrier, 576. C'est sordidement peint et bien observé. Mais, voyons, quel heure il esse à ta toquante ?

GNAFRON. — Ma toquante, te sais ben qu'elle est chez ma tante, comme qui dirait z'au clou.

GUIGNOL. — C'est onze heures que pôtent à la Charité, t'entends

GNAFRON. — T'esse maboule, y a pus de reloge ; elles sont parties à Rome avec que les cloches, c'esse l'Hôpital que t'entends.

GUIGNOL. — Eh ! ben, l'hôpital de la charité, v'la tout. Je te disais donc, ma vieille, comme il esse onze heures et que j'ai encore queques grelins grelins dans le fond de mon panaière, je te paye deux douzaines d'huitros chez l'ami Jacquemin, rue Grenette, ouisque elles sont épastroillantes.

GNAFRON. — Avéque de vin blanc ?

GUIGNOL. — Avéque de vin blanc, te l'aimes pas.

GNAFRON. — Si te me prends par les sentiments, je peux pas te refusasser. Alors en route et, mes chouettes belins, si le cœur vous en dit viendez z'avec nous.

GUIGNOL. — Pus on esse pus on rigolle.

A suivre.

JEAN GUIGNOL.

FERMEZ BOUTIQUES !

La cause pseudo-philanthropique que les « aboyeurs » et « mannequins » des *Grandes Maisons* défendent — en attaquant leurs petits concurrents — est décidément bien malade, puisque les champions de la « fermeture dominicale obligatoire » appellent tant de médecins en consultation à son chevet.

Après les docteurs Gaillat et Augagneur — qui leur ont doré la pilule en se bornant à « les faire aller » — c'est le docteur Cazeneuve qui vient d'être invité à « conférencier », son ordonnance (selon la même formule) à l'occasion de la fête que la Société de l'Union fraternelle des employés de commerce donnait, dimanche, dans la salle de la Brasserie Nationale.

On sait, par de récents incidents, comment le Comité de cette Union — qui fait la farce — entend et pratique la « fraternité » en essayant de jeter tout une catégorie de leurs collègues sur le pavé par la « fermeture » des petits magasins qui les emploient.

Nous négligerons de nous occuper du concert qui ouvrira la séance — souhaitant seulement que la musique adoucisise les mœurs autoritaires et

tyranniques de messieurs les « anti-étalagistes » — pour nous payer seulement une tranche du plat de résistance servi, sous forme de conférence, par le savant professeur de toxicologie, qui a bien voulu mettre son auditorio en garde contre les moyens violents employés par certains propagandistes trop zélés, pour embocquer le commerce des petits patrons travaillant le dimanche.

M. Cazeneuve s'est attaché à développer ces deux points : tout d'abord la nécessité de la fermeture des magasins tous les soirs à 7 heures, ensuite la liberté de l'après-midi du dimanche pour les employés.

« Les arguments qu'il a mis en avant sont ceux qu'indiquait, dans une récente conférence, le docteur Augagneur. »

Ils étaient pourtant loin de mériter les honneurs du bis ; et l'on ne s'explique la préparation de cette seconde médecine « pour l'usage interne » — agiter avant de s'en servir — que par la nécessité de se purger du printemps, plutôt deux fois qu'une.

« A l'objection visant les habitants des campagnes qui viennent faire leurs achats en ville l'après-midi du dimanche, l'orateur a répondu en disant que ceux-ci étant habitués à se lever avec le soleil, pourraient tout aussi bien venir les faire le dimanche matin, sans gros inconvénient. »

« Donc, vous entendez bien : paysans, paysannes et autres objets de la campagne — comme on dit dans votre *Orphéon de Fossily-les-Oies* — la Faculté vous prescrit de continuer à vous lever matin et d'en profiter le dimanche pour venir, dès la première heure, faire vos achats dans les « Grandes Maisons » fermées l'après-midi ; en grevant vos emplettes du côté d'un déjeuner familial au restaurant, afin de vous balader ensuite tout le long de la journée et des rues de la ville avec vos paquets sous le bras.

C'est bien compris, hein ? ne vous le faites pas répéter. C'est vous, les clients, qui êtes à la disposition des marchands et non ceux-ci à la vôtre. »

« Le conférencier a fait ressortir ensuite que le Parlement, ni l'administration municipale n'avaient à intervenir dans la question et que le devoir des employés était de faire entrer dans les mœurs l'habitude de ne pas acheter le dimanche dans les magasins, exception faite pour les magasins d'alimentation. »

Diabole ! mais voilà les croisés de la « fermeture dominicale obligatoire » bien embarrassés entre les docteurs Augagneur et Gaillat leur recommandant d'agir au Parlement, par une pression sur leurs députés et sénateurs, afin d'élever leur thèse à la hauteur d'une question nationale » et le docteur Cazeneuve déclarant que « l'intervention du Parlement : c'est de la poison ! dont ils doivent s'abstenir, même à dose homœopathique. »

« Qui faut-il croire ? et à qui se fier, *bon Dieu* ? Hippocrate dit oui et Gallien dit non !... cruelle perplexité ! Pour les départager, je crois que les intéressés devraient se confier aux soins spéciaux des excellents docteurs Brun et Pierret, médecins en chef de l'Asile de Bron, qui les recevraient — avec tous les égards voulus — dans la « section des agités ». »

Après une brève allocution du président de l'Union, rappelant que l'œuvre des employés de commerce est essentiellement pacifique... (nous n'en voulons pour preuves que les violences et les provocations organisées devant les étalages des petits magasins dissidents) ... la fête s'est terminée par une charmante comédie de Bilhaut : *Les Espérances* — déçues.

PIQUE-PRUNE.

Anémiques, Affaiblis, Convalescents, Epuisés, Débilisés, EN GARDE !!

Vous savez tous que le remède à l'ANÉMIE est trouvé. Allez donc vite chercher CE MERVEILLEUX POT DE CONFITURE, le

NÉMOGÈNE PERROTON

AGNEAUX PASCALS

L'acquiescement de Royère et de Dupas met Lord-Ribot et Nougat-Loubet en assez fâcheuse posture devant l'opinion pu-

blique ; et je doute que l'un ou l'autre soit appelé à recueillir la succession du ministère Bourgeois.

Les débats de cet éminent procès — où le « secret professionnel » se travestissait en « secrets de Polichinelles » — ont, du moins, cet avantage de mettre en pleine lumière la petitesse de nos hommes d'Etat mis sur la sellette et la navrante ineptie de ceux qui prétendent conduire nos destinées, en se conduisant eux-mêmes comme des pleutres aussi ridicules que maladroits.

Bernès et trahis par les exécuteurs de leurs basses œuvres politiciennes, à la merci des faits et gestes d'un *juif-errant* tel qu'Arton — dont ils protégèrent les pérégrinations à travers l'Europe, au moment même où la main sur le viscère creux et vide qui bat sous leur hanche, du côté gauche, ils donnaient effrontément leur « grande parole d'honneur » du haut de la tribune nationale, qu'ils ne négligeaient rien pour servir loyalement la justice et mettre sous sa main les coupables trafiquants de la conscience parlementaire !... Tartufes !

Convaincus de cynique mensonge, en plein tribunal, ils reçoivent, impassibles, le double soufflet des dépositions et des démentis de leurs ex-subalternes, valets narquois provoquant aux dépens de ces Excellences en baudruche, l'hilarité moqueuse et les huées de la galerie, écœurée de leur platitude. Pas même à la hauteur d'un Dupas ou d'un Soinoury ! et combien inférieurs même en simple roulerdise à un Goron et à un Soudais, qui se font des gorges-chaudes de leur idiotie et de leur vulgarité gaudement déboussant à négocier une entrevue à la frontière avec le rastaquouère cosmopolite qui leur refuse avec le plus méprisant scepticisme cet « ordre du jour de confiance » !

A noter, dans tout cela, que le plus à plaindre est cet infortuné Ricard, dont les poursuites tapageuses aboutissent à de tels *fiascos* que — pour prendre une éclatante revanche — il serait sur le point, dit-on, de faire ouvrir une instruction contre « la belle Fathma » elle-même, sous l'inculpation d'avortements.

Jaloux, sans doute, des lauriers — et des myrtes — cueillis par leurs scélérats de compatriotes au pays des Boërs, les pirates Salisbury, Curzon, Chamberlain et autres cambrioleurs politiques *ejusdem farinae*, s'imposent violemment à l'attention de la gendarmerie internationale par un coup d'audace destiné à « retaper » leur prestige fortement endommagé par leurs retentissantes défaites dans les questions vénézuélienne, arménienne, sino-japonaise et sud-africaine :

Malbrough s'en va-t-en guerre !

dans le Soudan, contre les Derviches, qui lui ont déjà flanqué Hicks et nunc — Gordon remember — des râclées proches parentes de celles administrées plus récemment, par les Abyssins, à ses alliés macaroniques.

Mais le côté vraiment original et bien anglais de cette campagne à Dongola, c'est que les forbans britanniques l'entreprennent avec les soldats, les chameaux et l'argent de l'Égypte, où ils campent — en attendant qu'on les en fasse décamper — ruinant et saignant à blanc ces malheureux fellahs aussitôt qu'ils les voient prospères et revenus à la santé ; afin de pouvoir prétexter

édifiantes affiches qui débient le trolley de son cœur. Il est fichu d'en faire une nouvelle conférence... voltaïque.

M. GAILLETON. — « Depuis trois mois et demi, la sous-commission fonctionne avec la même lenteur, malgré la haute intelligence de ses membres !... Comment ne sont-ils pas éclairés aujourd'hui, après tant de travail et d'études ?... »

Que voulez-vous, M. le Maire, c'est que — grâce à vous — ils sont encore « éclairés » au gaz de votre *Co-Maire* de la rue de Savoie, qui n'a pas son pareil pour obscurcir tout ce qu'il prétend éclairer.

M. MASSON. Trop d'esprit, monsieur le maire !

M. COLLIARD. — Il ne vivra pas. (On rigole) Que sera-ce le jour de son décès. On se tordra, sans doute, de le voir tard.

M. LE MAIRE. — On n'a jamais fait que de l'obstruction !

Ils sont tellement bouchés !...

M. COLLIARD. — Oui, un journal a même dit *Express*... émet que nous n'aurions que ce bagage à notre actif pour notre réélection. On devait, en 1908, trouver la fin du monopole du gaz et des tramways ! Quelle coïncidence bizarre ! Le gaz est à l'eau, n'est-ce pas, monsieur Rivière ? Il en sera de même de ce nouveau monopole.

Mais nous devons nous incliner, M. le maire nous ayant menacés de retirer tous les dossiers de quartiers, si on ne votait pas les tramways. M. le Maire tient à sa réélection.

S'il y tient, mon brave Colliard ; mais comme à ses lunettes et à sa cravate de grand-officier. S'il n'était plus là, qui donc

triplaotillerait le renouvellement du monopole de sa bien-aimée *Co-Maire* de la rue de Savoie ? et qui donc éloignerait d'elle le calice de la concurrence ?

M. GAILLETON. — C'est faux ! En somme la question est simple ; on l'a rendue complexe ; on vous fait voir un trou noir et il n'y a pas de quoi prendre un tel vertige.

Lui, quand il voit un « trou noir » il ne craint pas d'y piquer bravement la tête, sans crainte du vertige. Et si ce n'était de sa diabolisme de goutte...

M. MASSON critique vivement la hâte que l'on voudrait apporter à donner une solution à cette question et il dépose un ordre du jour demandant que le Conseil laisse à ses successeurs le soin de trancher cette question.

Mais comme messire Gaillat a de fortes chances... de ne pas se succéder, il tient — avant de lâcher la queue de la poêle — à cuisiner lui-même cette prolongation de monopole.

M. LE MAIRE. — Dans six mois la question de l'électricité n'aura pas fait un pas de plus et, si le Conseil écoute les obstructeurs par principe, la ville ne sera pas plus avancée ; elle aura l'électricité en moins.

Et autant il y tient peu pour l'éclairage, autant il y tient énergiquement pour la traction. La même cause produirait-elle, chez lui ces deux effets contraires ?

M. CHARBONNIER. — Il y a d'autres systèmes, d'autres compagnies !...

M. AUGAGNEUR. — Ah ! ah ! nous y sommes !... Voilà le joint !...

Est-ce que soutenir d'autres Compagnies que celle possédant ce Bellière

dans son jeu serait un crime de lèse-édilité ?

M. COLLIARD demande que le Conseil décide s'il veut, oui ou non, aborder la discussion ces articles.

Allons, le « trop laid » à la rescousse !

M. LE MAIRE. — En somme, le Conseil a décidé qu'il y avait lieu d'étudier la traction électrique. Il l'a fait.

Tout compte fait, il est certain qu'il n'existe pas de système qui puisse réunir, mieux que ne le fait le fil aérien, toutes les conditions de confort, de commodité, de solidité et d'absence de danger.

Sans compter les autres avantages dont il ne parle pas.

M. MASSON précise les termes de son ordre du jour :

Le Conseil municipal. Considérant le vote émis par la Commission des travaux publics.

Admettant néanmoins le principe de la substitution de la traction électrique.

Renvoie la question devant le prochain conseil.

Cette répétition obsessionnelle de : « Frères il faut mourir ! » agace visiblement les nerfs de nos conseillers.

M. AUGAGNEUR dépose un ordre du jour demandant le passage à la discussion des articles.

On procède à un scrutin sur l'ordre du jour Masson.

Cet ordre du jour est repoussé par 24 voix contre 11.

C'était prévu ; mais le procès sera jugé en appel devant les électeurs, qui trouveraient bien trouver que ce « fil » est une

vulgaire ficelle, dont on voudrait les entortiller.

M. RIVIERE dépose un ordre du jour demandant le renvoi de la discussion au jeudi 9 avril, attendu que la plupart des conseillers n'ont eu connaissance du rapport que ce matin.

Il faut battre le « fil » pendant qu'il est chaud ;

M. AUGAGNEUR fait observer que cette date se trouvant dans les vacances de Pâques serait très mal choisie.

Elle serait alors comme la majorité de nos conseillers actuels.

M. le MAIRE estime que la date du 13 avril serait préférable.

Il espère que cette date néfaste — pour les gens superstitieux — sera funeste à ses opposants.

M. COLLIARD. — Et la question de suppression des octrois ?...

Qui parlons-en un peu ; en voilà une question qui ne marche pas électriquement !

M. AUGAGNEUR. — Je suis à vos ordres, dès demain !

Comme le barbier qui « rasait » gratis.

Les tramways au milieu d'un *boucan infernal* sont mercredi 13 avril ; et les « octrois » au Mercredi-Saint.

Oh ! nevous réjouissez pas ; ils ont la vie dure.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Et les *gapiers*, cette nuit, peuvent ronfler sur leurs deux oreilles.

U. MAURICE TIC.